



*Communiqué de presse de la Fédération suisse d'élevage caprin FSEC du 14.03.2026*

## **Roland Bigler succède à Stefan Geissmann au poste de président de la Fédération suisse d'élevage caprin (FSEC)**

Schüpfheim, 14. März 2026 – L'assemblée des délégués de la Fédération suisse d'élevage caprin (FSEC) s'est tenue le 14 mars 2026 à la salle communale Adler à Schüpfheim (LU). L'assemblée a principalement porté sur l'élection d'un nouveau président, plusieurs élections de remplacement au comité, l'adoption et l'hommage rendu à des personnalités méritantes, ainsi que deux motions présentées par des membres.

### **Roland Bigler succède à Stefan Geissmann**

Les 202 délégués ont élu Roland Bigler, d'Ortschwaben (BE), nouveau président de la FSEC. Roland Bigler était déjà membre du comité et du comité directeur de la FSEC depuis 2018. Cet éleveur de chèvres de la race Saanen âgé de 52 ans restera également président de la Fédération bernoise d'élevage caprin jusqu'en 2027. Bigler succède à Stefan Geissmann, d'Untervaz (GR), qui a quitté la présidence après 8 ans pour des raisons professionnelles. Élu au comité en 2009, Geissmann s'est imposé comme un président exceptionnel et influent. Dans son éloge, l'administratrice par intérim, Ursula Herren, a rendu hommage à l'action de Stefan Geissmann. Parmi les étapes marquantes de son mandat, on peut citer l'introduction de la BDTA, la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance sur l'élevage et la mise en place de la DLC. Stefan Geissmann a été décrit comme un bâtisseur de ponts qui a réussi à donner aux éleveurs de chèvres suisses une voix qui a été entendue. Stefan Geissmann a été nommé président d'honneur par l'assemblée des délégués en reconnaissance de ses mérites.

### **D'autres personnalités méritantes ont été mises à l'honneur**

Outre Stefan Geissmann, Andrea Pfenninger-Zemp, Hansueli Schaub et Patrick Buchs ont également quitté le comité. Leur travail a également été salué et remercié lors de l'assemblée des délégués.

Andrea Pfenninger-Zemp (Bäretswil ZH) a été vice-présidente de la FSEC et membre du comité directeur de 2018 à 2026. Elle faisait partie du comité depuis 2012 et était ainsi la première femme à siéger au comité de la FSEC. Elle a présidé le groupe de travail Marketing ainsi que le groupe de projet élevage et santé et était également vice-présidente du SSPR.

Hansueli Schaub (Bottenwil AG) a siégé au comité de 2015 à 2026 et était également membre du groupe de travail Marketing. Depuis 2015, il préside en outre la coopérative d'édition Caprovis (Forum Petits ruminants). En 2025, il a été membre du comité d'organisation de l'AD de la FSEC à Bellach SO.

Patrick Buchs (Im Fang FR) a été membre du comité de 2018 à 2026 et s'est engagé au sein du groupe de travail Marketing. Il a également été expert caprin et président du comité d'organisation de l'AD de 2019 à Planfayon FR.

Sven Baumgartner (Gams SG) a également été honoré pour ses grands mérites dans le domaine des chèvres, en particulier dans la commercialisation des cabris. Baumgartner, Buchs et Pfenninger ont été nommés membres d'honneur. Hansueli Schaub, membre sortant du comité, a expressément souhaité ne pas être nommé membre d'honneur.

Lors de l'AD, 60 éleveurs de chèvres ont également été honorés pour les performances de longue durée de leurs chèvres et 15 secrétaires de syndicats ont reçu un prix d'honneur pour leur excellente tenue du Herd-book depuis de nombreuses années.

### **Élections partielles et réélections**

Douze membres sortants du comité se sont représentés et ont été confirmés dans leurs fonctions par l'assemblée des délégués. Les personnes suivantes ont été élues pour la première fois au comité de la FSEC :

- Hansueli Amport, Arisdorf BL (représentant des cantons d'AG/BL/SO)
- Sina Beck, Grösch GR (représentante du canton de GR)
- Sandro Gmür, Weinfeld TG (représentant des cantons de ZH/TG)
- François Menoud, Le Sepey VD (représentant de la Romandie)

### **Motions des membres : 1x oui, 1x non**

Deux motions émanant de membres ont été soumises à l'assemblée des délégués. Le comité a recommandé à une large majorité de rejeter ces deux motions. La motion de Swiss Boer visant à maintenir les contrôleurs officiels pour le relevé du poids à 40 jours lors de l'épreuve du pouvoir nourricier a finalement été clairement adoptée par l'AD. La motion de l'Association d'élevage caprin de Saint-Gall, qui demandait que deux à trois caractéristiques mesurées (hauteur au garrot, longueur du bassin, largeur du bassin) soient également relevées lors de l'évaluation de l'extérieur dans le cadre de la DLC, a en revanche été rejetée.

### **À l'unanimité**

Les autres points statutaires à l'ordre du jour, tels que le rapport annuel 2025, les comptes annuels 2025 et le budget 2026, ont été adoptés à l'unanimité. Le programme d'activités 2026, très chargé et marqué par la poursuite des travaux visant à se conformer à la nouvelle ordonnance sur l'élevage, a été approuvé.

### **Le 13 mars 2027 à Zurich**

L'assemblée des délégués de 2027 est organisée par la Fédération zurichoise des associations d'élevage caprin et se tiendra le 13 mars 2027 dans le canton de Zurich.

#### *Questions:*

*Ursula Herren, administratrice FSEC par intérim*

*Tel. 031 388 61 11, [ursula.herren@szzv.ch](mailto:ursula.herren@szzv.ch)*